

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 49 (1969)
Heft: 4: La situation monétaire internationale

Vorwort: Avant-propos
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

que l'Europe, avec moins d'effort, puisse faire la même fonction du peu. Mais des accords sont demandés à ces rencontres pour que l'Europe n'adopte pas de réformes communes.

Il existe que l'unité monétaire de l'Europe — acte des six, en attendant

l'acte des douze — soit établie par tout moyen, mais il faut que ce système soit établi dans un état de paix et de stabilité dans lequel les deux partenaires de l'Europe soient également unies. Il faut entendre les voies possibles pour à ce résultat être contribuées par la mise en œuvre d'une politique

L'année qui s'achève a été marquée par une succession de mesures prises pour améliorer le système monétaire international: création des droits de tirage spéciaux, changement de parité du Franc français et du Deutsche Mark. La baisse du prix de l'or non monétaire qui rejoint le cours officiel de \$ 35.— l'once a, aux yeux du public, confirmé la fonction du dollar comme monnaie de réserve mondiale.

Ces mesures mettront-elles le système monétaire mondial à l'abri de nouvelles épreuves? Que devons-nous penser de la suprématie du dollar, telle qu'elle apparaît aujourd'hui? Ce sont les questions que l'on se pose. Les pages qui suivent n'y répondront pas explicitement; elles aborderont les divers problèmes actuels et suggéreront, nous l'espérons, des réflexions et des idées à nos lecteurs.

Le caractère précaire du système monétaire international d'aujourd'hui, les difficultés que l'on a de contrôler certains de ses éléments comme la création des euro-dollars, l'anomalie des monnaies qui s'effritent sans cesse, comme celle des taux d'intérêt extravagants qui frappent plus les économies qui les subissent que celles qui les provoquent, sont autant de facteurs préoccupants et peut-être de signes avant-coureurs de graves perturbations économiques.

Il faut donc souhaiter qu'en 1970, ces problèmes soient examinés au cours des réunions monétaires internationales avec le sérieux qu'ils méritent et dans l'optique de l'intérêt général du monde occidental prévalant celui des États qui le composent.

Chambre de Commerce Suisse en France